



ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2019

PRIORITÉS POLITIQUES DU CNAC

OTTAWA - 2019 // COMITÉ NATIONAL ARMÉNIEN DU CANADA

À PROPOS DU CNAC

Le Comité national arménien du Canada (CNAC) est l'organisation politique de base arménienne la plus importante et la plus influente au Canada. Travaillant en coordination avec un réseau de bureaux, de sections et de sympathisants dans tout le Canada et d'organisations affiliées partout dans le monde, le CNAC fait activement avancer les préoccupations de la communauté arménienne du Canada sur un large éventail de questions.

Voici les principaux objectifs du CNAC:

- Promouvoir la sensibilisation du public en faveur d'une Arménie libre, unie et indépendante;
- Influencer et orienter la politique canadienne sur les questions d'intérêt pour la communauté arménienne du Canada;
- Représenter le point de vue collectif de la communauté arménienne du Canada sur les questions de politique publique, tout en servant de liaison entre la communauté et ses élus.

Le Comité national arménien du Canada est actif dans un certain nombre de domaines et s'engage dans une grande variété d'activités politiques et éducatives, y compris:

- Faire adopter une législation sur les questions qui préoccupent la communauté arménienne du Canada, comme renforcer l'Arménie en tant qu'État sûr, prospère et démocratique; soutenir le droit à l'autodétermination et à l'indépendance de la République d'Artsakh à l'intérieur de frontières sûres; promouvoir le développement économique et démocratique; assurer la commémoration appropriée du génocide arménien; et encourager la Turquie et l'Azerbaïdjan à lever leurs blocus et à respecter les normes internationales en matière de droits de l'homme et de pratiques humanitaires.
- Participer au processus électoral canadien aux niveaux fédéral, provincial et local en éduquant les élus sur les questions arméno-canadiennes et fournir aux électeurs des renseignements à jour sur les positions des candidats sur les préoccupations des Canadiens d'origine arménienne. Le CNAC soutient régulièrement les candidats et organise des campagnes de sensibilisation aux élections.
- Publication de témoignages, de documents de position, de communiqués de presse, de fiches d'information et de bulletins d'information.

The image shows a close-up, textured view of the Canadian and Armenian flags. The Canadian flag's white square with a red maple leaf is visible in the upper left corner. The rest of the image is dominated by the red and blue stripes of the Armenian flag, which are oriented diagonally from the top right to the bottom left. The texture of the fabric is clearly visible, giving it a tactile appearance.

**DES RELATIONS PLUS
SOLIDES ENTRE LE
CANADA ET L'ARMÉNIE**

ÉTABLISSEMENT D'UNE AMBASSADE DU CANADA À EREVAN

- Le Canada est le seul pays du G7 qui n'est pas représenté de façon permanente en Arménie. Afin de faire progresser considérablement les relations entre le Canada et l'Arménie et de s'appuyer sur l'élan créé par la visite historique du premier ministre Justin Trudeau en Arménie en octobre 2018, il est crucial que le Canada établisse une mission diplomatique permanente en Arménie. L'établissement d'une mission permanente servira les intérêts mutuels dans divers domaines, en particulier dans l'augmentation du volume des échanges entre les deux pays. Le Canada représente un partenaire idéal pour renforcer l'engagement international de l'Arménie et renforcer les liens politiques ainsi que promouvoir et protéger les intérêts variés du Canada et des Canadiens en Arménie. L'établissement d'une mission diplomatique canadienne permanente à Erevan est essentiel à la réalisation de cet effort.

ACCORD BILATÉRAL DE LIBRE-ÉCHANGE

- Un accord de libre-échange entre le Canada et l'Arménie établira un cadre global entre les deux pays et facilitera un flux plus constant de commerces et d'investissements, ce qui renforcera les liens bilatéraux entre les pays et encouragera davantage le commerce international. Au cours des dernières années, le climat d'investissement de l'Arménie a toujours été bien classé par des organismes internationaux tels que la Heritage Foundation des États-Unis et la Banque mondiale. Grâce à diverses législations favorables à l'investissement et à sa participation à l'Union eurasiennne (180 millions d'habitants), l'Arménie peut servir de porte d'entrée aux entreprises canadiennes qui s'étendent en Eurasie et au Grand Moyen-Orient, offrant une base anglophone orientée vers l'Occident pour que les entreprises atteignent les grands marchés avoisinants.

RENFORCER LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES EN ARMÉNIE

- Depuis son indépendance en 1991, l'Arménie s'est montrée remarquablement engagée à renforcer ses normes démocratiques et à fournir une aide sociale équitable à sa population. Avec la vague actuelle de changements en Arménie, le Canada peut jouer un rôle crucial en aidant l'engagement de l'Arménie à renforcer les normes démocratiques et les questions importantes de justice sociale, en élargissant l'Initiative Arnold Chan pour la démocratie en Arménie pour devenir un programme de financement stratégique annuel.





**FAIRE AVANCER LES
CHOSES EN RÉPUBLIQUE
D'ARTSAKH**

SOUTENIR LE DROIT À L'AUTO-DÉTERMINATION DE L'ARTSAKH

- Le CNAC défend fortement la reconnaissance formelle de la République d'Artsakh et le droit fondamental de son peuple à l'autodétermination. En outre, le CNAC soutient la résolution pacifique du conflit par le biais de l'initiative du Groupe de Minsk de l'OSCE, rejetant fermement la reprise des hostilités et l'agression continue de l'Azerbaïdjan contre l'Artsakh. Le Canada, par sa participation à l'OSCE, peut jouer un rôle essentiel en plaidant en faveur d'une résolution pacifique du conflit et en demandant à l'Azerbaïdjan et à la Turquie de mettre fin à leur blocus illégal de l'Arménie et à leur politique d'isolement à l'égard de l'Artsakh.

SOUTENIR LES MÉCANISMES DE SURVEILLANCE INTERNATIONALE

- Afin de dissuader de nouvelles violations de la part de la partie azerbaïdjanaise et de réduire les risques d'intensification le long de la ligne de contact (LoC), la mise en place de mécanismes de surveillance le long de la LoC est la solution la plus viable et la plus pratique pour apaiser les tensions actuelles entre l'Artsakh et l'Azerbaïdjan. Les principales caractéristiques d'un tel mécanisme devraient être la transparence et la rapidité. Actuellement, les forces azerbaïdjanaises violent intentionnellement le cessez-le-feu en tout temps, accusant la partie arménienne d'avoir violé l'accord. Toutefois, si ces violations sont correctement enregistrées et signalées par les observateurs, l'Azerbaïdjan serait dissuadé par le risque de devenir un État agresseur avéré avec toutes ses conséquences.

EMPÊCHER LES VENTES D'ARMES CANADIENNES À L'AZERBAÏDJAN

- Selon le dernier rapport de Freedom House sur la liberté dans le monde, l'Azerbaïdjan figure parmi les États les plus autocratiques et les plus oppressifs au monde. La vente en 2017 de véhicules blindés de transport de troupes fabriqués au Canada à l'Azerbaïdjan a choqué les Canadiens d'origine arménienne. Comme cela a été démontré à maintes reprises, le régime azéri est déterminé à utiliser ces armes non seulement pour perpétuer l'instabilité régionale en menaçant la paix et la sécurité de la République d'Arménie et de la République d'Artsakh, mais aussi pour réprimer la dissidence dans son pays. Le Canada ne devrait pas courir le risque de se rendre complice des actes de violence de l'Azerbaïdjan, en contribuant à l'expansion de l'arsenal militaire azerbaïdjanais. La vente d'armes dangereuses à un État voyou comme l'Azerbaïdjan viole les normes fondamentales de la réglementation canadienne en matière d'exportation d'armes et constitue un danger important pour la stabilité nationale et régionale. Conformément aux priorités déclarées du Canada en matière d'exportations d'armes, à savoir la préservation de la paix et de la sécurité régionale et la protection des droits de la personne, le CNAC exhorte le gouvernement à ne pas laisser les intérêts et les motifs des nations hostiles dominer nos valeurs communes de justice et de démocratie.



**RECONNAISSANCE,
CONDAMNATION ET
PRÉVENTION DU
GÉNOCIDE**

RECOMMANDER FORTEMENT AU GOUVERNEMENT TURC À RECONNAÎTRE SON SOMBRE PASSÉ

- La justice pour le génocide arménien ne sera pas rendue tant que le gouvernement turc actuel n'aura pas reconnu les crimes de son passé et qu'il n'aura pas adopté une résolution juste aux victimes et aux descendants du génocide arménien. Le CNAC prône fortement un paquet de réparations justes et complètes pour le peuple arménien, qui a perdu presque toute sa richesse matérielle et culturelle pendant le génocide de 1915-1923. Le Canada, de même que d'autres pays occidentaux avancés, peut exercer les pressions nécessaires sur les autorités turques pour qu'elles reconnaissent leurs passés et se réjouissent à l'idée d'établir des relations plus ouvertes et harmonieuses avec l'Arménie et les Arméniens du monde entier.

AMÉLIORATION DES RELATIONS ENTRE LA TURQUIE ET L'ARMÉNIE, SANS CONDITIONS PRÉALABLES DE LA TURQUIE

- Une résolution juste du génocide arménien réduirait les tensions régionales, ouvrirait la porte à l'amélioration des relations entre l'Arménie et la Turquie, aiderait à réformer la Turquie en une société pluraliste et tolérante, et contribuerait à mettre fin au cycle du génocide. Toutefois, rien de tout cela ne peut avoir lieu si la Turquie ne peut accepter son passé, et si elle continue d'imposer des conditions préalables à l'ouverture de sa frontière avec l'Arménie.

DÉFENDRE LES DROITS DES MINORITÉS RELIGIEUSES EN TURQUIE ET AU MOYEN-ORIENT

- Veiller à ce que les droits des chrétiens et des autres minorités ethnoreligieuses soient respectés en Turquie et au Moyen-Orient. En participant à diverses organisations internationales, comme les Nations Unies, le Canada devrait défendre les droits des minorités dans la région, s'attaquer aux problèmes auxquels sont confrontées ces populations, condamner toute discrimination et persécution, et allouer des fonds locaux pour aider à construire et à autonomiser les communautés en Turquie et au Moyen-Orient.



SOUTENIR LES ARMÉNIENS AU JAVAKHK

SOUTENIR LES DROITS FONDAMENTAUX DES ARMÉNIENS DANS LA RÉGION SAMTSKHE-JAVAKHETI DE GÉORGIE

- Samtskhe-Javakheti est l'une des 12 régions administratives (provinces) de Géorgie. D'une superficie de 6 400 km², elle est située dans la partie sud du pays, à la frontière de l'Arménie et de la Turquie. Les Arméniens représentent 55 % de la population totale de Samtskhe-Javakheti et sont actuellement confrontés à de graves difficultés économiques, en raison de l'isolement et des politiques d'assimilation forcée adoptées par le gouvernement central géorgien. Le bien-être économique, l'engagement civique et le développement social sain de la population arménienne de Javakhk représentent des étapes essentielles pour une Géorgie unifiée, indépendante et démocratique qui respecte le pluralisme et favorise l'autonomie locale. Le CNAC plaide pour l'octroi à la région d'un statut d'unité territoriale autonome au sein d'une Géorgie fédérale avec une représentation adéquate dans les institutions de l'État. L'utilisation de la langue arménienne dans l'administration publique, le respect des droits de la majorité arménienne dans la région et la fin des efforts d'ingénierie sociale pour installer des Géorgiens de souche dans les zones peuplées d'Arméniens sont tout aussi essentiels pour maintenir l'identité de la population arménienne ethnique locale.

LUTTER CONTRE LA HAINE ET LE RACISME AU CANADA

SOUTENIR L'ADOPTION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR LUTTER CONTRE LA HAINE EN LIGNE ET HORS LIGNE

- Le gouvernement du Canada devrait lancer une stratégie nationale de lutte contre la haine en ligne, en investissant davantage dans des programmes nationaux d'éducation et de prévention et en collaborant avec divers partenaires fournisseurs de sites Web pour identifier, suivre et empêcher un tel discours d'être diffusé dans le monde en ligne. Le CNAC encourage également le gouvernement canadien à fournir un financement constant et additionnel au Musée canadien des droits de la personne afin d'élargir ses programmes éducatifs et d'appuyer les organismes de défense des droits ainsi que les groupes de réinstallation pour les aider des programmes d'intégration des réfugiés.



NOS DEMANDES

DES RELATIONS PLUS SOLIDES ENTRE LE CANADA ET L'ARMÉNIE

- *L'établissement d'une ambassade canadienne en Arménie.*
- *Initier un accord de libre-échange entre le Canada et l'Arménie et encourager l'application d'investissements étrangers directs et l'échange d'innovation technologique avec l'Arménie.*
- *Soutenir le renforcement des institutions démocratiques en Arménie et d'autres initiatives sociales importantes telles que l'éducation et l'autonomisation des femmes.*

FAIRE AVANCER LES CHOSES EN RÉPUBLIQUE D'ARTSAKH

- *Soutenir la paix et la sécurité durables dans la République d'Artsakh et défendre le droit de son peuple à l'autodétermination.*
- *Défendre l'établissement d'un mécanisme de surveillance exploité de façon internationale suivant le contrat existant entre les Républiques d'Artsakh et d'Azerbaïdjan pour dissuader l'agression continue de l'Azerbaïdjan.*
- *Empêcher les ventes d'armes canadiennes privées à la République d'Azerbaïdjan.*

RECONNAISSANCE DU GÉNOCIDE, CONDAMNATION ET PRÉVENTION

- *Exhorter vivement le gouvernement turc à accepter son passé et à reconnaître le génocide arménien*
- *Amélioration des relations entre la Turquie et l'Arménie, sans conditions préalables turques*
- *Défendre les droits fondamentaux des chrétiens et d'autres minorités religieuses en Turquie et dans d'autres parties du Moyen-Orient*
- *Soutenir des événements et divers programmes éducatifs dans tout le Canada, pendant le Mois du Souvenir, de la condamnation et de la prévention du génocide (avril).*

SOUTENIR LES ARMÉNIENS AU JAVAKHK

- *Protection étendue et droits humains fondamentaux à la population arménienne de la région de Samtskhe-Javakheti, dans le sud de la Géorgie.*
- *Soutenir les programmes d'engagement civique et le développement social sain de la population arménienne de Javakhk, par le biais d'initiatives de création d'emplois et de diminution de la pauvreté.*

LUTTER CONTRE LA HAINE ET LE RACISME AU CANADA

- *Adopter une stratégie nationale de lutte contre la haine en ligne et hors ligne.*



**FAITES-NOUS SIGNE ET...
PARTICIPEZ...**



Travaillant en coordination avec un réseau de bureaux, de sections, de sympathisants et d'organisations affiliées partout au Canada, le CNAC fait activement avancer les préoccupations de la communauté arménienne-canadienne sur un large éventail de questions et s'efforce d'éliminer les abus des droits de la personne au Canada et dans le monde.

CONTACTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI ET NOUS VOUS METTRONS EN COMMUNICATION AVEC VOTRE REPRÉSENTANT LOCAL POUR APPRENDRE COMMENT VOUS POUVEZ APPORTER VOTRE PARTICIPATION!

Bureau national du CNAC

130 Rue Albert #516, Ottawa, ON

(613) 235-2622

National.Office@anccanada.org

Pour de plus amples renseignements, visitez anccanada.org



ArmenianNationalCommitteeofCanada



ANCofCanada



ancc_cnac



ancc_cnac

